

Ecrit par le 25 août 2024

Ouverture d'un centre d'hébergement pour SDF au gymnase Aubanel d'Avignon

Constatant que des personnes sans domicile présentes dans les rues d'Avignon ne souhaitent pas rejoindre les hébergements qui leur sont proposés par le 115 ou que le 115 ne trouve pas de logement ou d'hébergement adapté, le préfet et le maire d'Avignon ont conjointement décidé d'ouvrir un centre d'hébergement dans le gymnase du lycée Aubanel avec l'accord du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'éducation nationale.

Ce centre d'hébergement de 50 places sera ouvert 24 h/24 h, 7 jours sur 7, à compter du lundi 30 mars et jusqu'à la fin de la période de confinement, grâce au soutien de la Croix-Rouge française. Il permettra aux personnes sans abri de disposer d'un lieu leur permettant d'être plus en sécurité durant la période de confinement.

En partenariat avec de nombreuses associations (SIAO 115 -Service intégré d'accueil et d'orientation-, Croix-Blanche, Secours populaire notamment), le gymnase Aubanel sera aménagé pour un accueil individualisé permettant l'isolement, dans le respect des consignes du ministère des solidarités et de la santé.

Une équipe médicalisée sera à disposition pour la gestion de tout problème de santé qui serait détecté. Le lien sera fait dans ce cas avec le centre d'hébergement spécialisé, en cours de constitution, qui sera destiné à accueillir des personnes malades du Covid mais ne nécessitant pas d'hospitalisation.

Ce centre d'hébergement exceptionnel fera appel à la mobilisation de professionnels et de bénévoles du secteur social et de la sécurité civile, avec un soutien logistique important de la part de la Ville d'Avignon. La coordination générale de l'accueil sera faite par les équipes du Service intégré d'accueil et d'orientation, en étroite collaboration avec la Croix-Rouge et avec l'appui des services de l'État (direction départementale de la cohésion sociale).

Il est demandé aux personnes souhaitant être accueillies de contacter le 115, numéro de l'urgence sociale.

Point de situation dans le Vaucluse au samedi 28 mars au soir

information

CORONAVIRUS COVID-19

Samedi 28 mars au soir, et depuis le début de l'épidémie, 127 personnes ont été testées positives au coronavirus Covid-19 dans le département de Vaucluse. Le nombre de cas confirmés continue donc d'augmenter fortement (+45 cas depuis le 25 mars soit une hausse de près de 54%). 33 personnes sont désormais hospitalisées à Avignon dont 18 en réanimation.

Alerte aux fausses attestations de déplacements

Ecrit par le 25 août 2024

information

CORONAVIRUS COVID-19

La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse met en garde sur le fait que des sites malveillants proposent de fausses attestations de déplacements dérogatoires pour récupérer vos données personnelles.

Rappelons que seules les attestations officielles, téléchargeables sur les sites officielles, ou celles rédigées sur papier libre sont valables

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-derogatoire-et-justificatif-de-deplacement-professionnel>

Plaidoyer pour une année blanche 2020

[Patrice Mounier](#), président de l'[Umih84 \(Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Vaucluse\)](#) interpelle les Pouvoirs publics : «Tout d'abord, les difficultés que nos professions rencontrent ne sont rien par rapport à la tragédie qui fond sur la France et aux drames qui touchent de nombreuses familles françaises.»

Écrit par le 25 août 2024

Le ciel nous est tombé sur la tête

«Au début de cette crise sanitaire, nous pensions que ça n'était grave mais c'était sans imaginer les conséquences induites sur nos entreprises, nos vies et notre façon de vivre. Le ciel nous est tombé sur la tête samedi 14 mars lorsque le Gouvernement a demandé à ce que nous fermions nos établissements. Nous avons, alors, rangé nos tables, chaises, cuisine, donné la marchandise à des associations et parfois jeté quand nous ne pouvions faire autrement, et puis nous nous sommes demandé ce que nous allions devenir.»

Gilets jaunes, réforme de la retraite et maintenant Covid-19

«Nous avons l'impression de rejouer la pièce des 'Gilets jaunes de 2018-2019' et celle des 'grèves pour les retraites 2019'. Cela fait 17 mois que nous traversons des crises, le plus souvent en première ligne. Alors nous demandons, pour toute l'année 2020, la suppression de la taxe de séjour pour les hôtels, celle des droits de terrasse sur le domaine public pour les cafetiers et les restaurateurs et à ce que l'activité partielle soit payée à 100% du salaire, jusqu'à hauteur des 39h /semaine, car nous devons bien cela à nos salariés qui, toute l'année, travaillent et pourtant perdront 18% de leur salaire.»

Fonds de solidarité

«Nous sommes reconnaissants de la mise en place d'un fonds de solidarité qui permettra aux très petites entreprises de toucher 1500€, voire plus dès le mois d'avril. Nous souhaitons sa mise en place, mensuellement, jusqu'à la fin de la crise économique et préconisons que le dispositif soit élargi aux petites et moyennes entreprises.»

Solidarité

«Combattre le Covid-19 est notre priorité pour la santé de tous. Plus de 350 chambres d'hôtels ont été mises à disposition de la Préfecture dans notre département, avec du personnel ainsi que le matériel nécessaire -dès qu'il sera livré- afin de loger le personnel médical, militaire ainsi que les personnes en grande difficulté. Nous sommes fiers de participer à cet effort indispensable pour sauver des vies.»

Les masques tombent !

Après la CNR (Compagnie nationale du Rhône) qui vient de faire un don de plus 23 000 masques à destination des personnels soignants, c'est au tour d'Enedis et de la ville d'Avignon de faire de même. La direction régionale Provence Alpes du Sud du gestionnaire du réseau de distribution d'électricité vient

Ecrit par le 25 août 2024

ainsi de mettre à disposition des services de santé près de 4 500 masques (type FFP2) : 3 650 dans les Bouches-du-Rhône, 330 dans le Vaucluse et 500 dans les Hautes-Alpes.

Pour sa part, la municipalité d'Avignon a reçu 30 000 masques de protection et 1 000 tests au Covid-19 de la part du district de Bao'an se trouvant dans la ville de Shenzhen, à proximité de Hong Kong, et officiellement jumelé avec la cité des papes depuis 2018.

Sitôt reçus, ces équipements ont été distribués à une vingtaine d'établissements de santé et d'Ehpad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) situé sur le territoire de la commune.

Solidarité toujours, les couturières de l'Opéra et du Conservatoire de l'agglomération se sont également mobilisées dans l'urgence pour fabriquer des masques à leurs collègues de la collecte du Grand Avignon.

Une cellule de crise pour l'artisanat

Consciente des difficultés auxquelles les entreprises artisanales doivent faire face dans cette situation de confinement, la Chambre de métiers et de l'artisanat de région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CMAR PACA) a mis en place une cellule de crise pour soutenir et accompagner les entreprises artisanales.

Un numéro régional unique non surtaxé est ainsi désormais disponible. Une centaine de conseillers est mobilisée pour permettre aux artisans d'obtenir des réponses concrètes ou d'être orientés vers le bon interlocuteur : **09 800 806 00**

En complément, des adresses mail de proximité ont été mises en place, dans chaque département :

- Vaucluse : assistance84@cmar-paca.fr
- Bouches-du-Rhône : assistance13@cmar-paca.fr

Une prime régionale pour les externes en

Ecrit par le 25 août 2024

santé

Le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur étend la prime exceptionnelle attribuée aux stagiaires paramédicaux à l'ensemble des externes en santé de Provence.

« Le 20 mars dernier, la Région a accordé une prime de 200 € aux stagiaires paramédicaux, dont elle a la compétence directe, et qui sont actuellement en action dans le combat contre le Covid-19 aux côtés du personnel soignant, explique Renaud Muselier, président de la Région. A compter d'aujourd'hui, tous les étudiants externes des facultés mobilisés dans cette crise bénéficieront également de cette prime exceptionnelle de la Région, aux mêmes conditions que les stagiaires paramédicaux. Afin de leur permettre d'en bénéficier, les hôpitaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur nous transmettront, à l'issue du pic épidémique, la liste des externes des facultés des sciences médicales et paramédicales qui se seront mobilisés dans cette guerre sanitaire. »

Informations et modalités d'attributions : mobilisationexternes@maregionsud.fr

76% des Français en télétravail regrettent déjà leurs bureaux

Selon une étude* réalisée par l'opérateur de bureau [Deskeo](#) au sujet des conditions de télétravail, près de 76 % des Français contraint au télétravail regrettent leur bureau. Ce sondage, mené auprès de de 2 736 professionnels après moins de deux semaines de confinement, fait également apparaître que 32 % travaillent plus que d'habitude en télétravail et 51% ne prennent pas de pause déjeuner tous les jours. Autre conséquence de cette immobilisation, 54 % en profitent pour cuisiner et 52 % pour dormir plus. Enfin, 74 % n'ont aucun moment dédié à leurs collègues pendant la journée et surtout 81 % d'entre eux ont peur de perdre leur emploi compte-tenu de la situation actuelle.**

Une nation en télétravail

La grande majorité des Français applique avec rigueur la politique de confinement. Ainsi, moins d'un

Ecrit par le 25 août 2024

sondé sur trois (29 %) dit continuer à exercer son activité professionnelle sur son lieu de travail habituel. De l'autre côté, 59 % des Français déclarent travailler à leur domicile et 11 % dans leur résidence secondaire. Parmi ces 70 % de télétravailleurs, 89 % n'ont pas l'habitude de travailler à distance et découvrent ainsi le home office.

Compte-tenu de la crise sanitaire actuelle, comment travaillez-vous en ce moment ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Sur mon lieu de travail habituel	29%	30%	29%
A mon domicile	59%	59%	58%
Dans une maison de campagne	11%	10%	12%
Autre	1%	1%	1%

Aviez-vous déjà fait du télétravail auparavant ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Oui, régulièrement	11%	13%	8%
Oui, occasionnellement	19%	21%	17%
Non	70%	66%	75%

Mal équipés...

Parmi les conseils des professionnels pour s'organiser de manière efficace en télétravail, le fait de disposer d'une pièce dédiée pour s'isoler revient systématiquement. Malheureusement, cette recommandation ne s'applique qu'à une minorité de Français. En effet, plus de 73 % des personnes interrogées ne disposent pas d'un espace réservé pour le home office.

Avez-vous une pièce dédiée pour télétravailler ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Oui	27%	24%	31%
Non	73%	76%	69%

Quel impact sur le temps de travail ?

En ce qui concerne la durée du temps de travail, la moitié des Français a vu la différence depuis le début du confinement. Ainsi, 32 % des sondés ont le sentiment de travailler plus longtemps que d'habitude quand 1 Français sur 5 avoue travailler moins longtemps qu'en temps normal. Pour ces derniers, la baisse d'activité générale observée ces derniers jours partout en France est certainement liée à cette baisse de régime.

Travaillez-vous plus ou moins longtemps ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Moins longtemps	19%	16%	22%
Plus longtemps	32%	31%	34%
Pareil	49%	53%	44%

Ecrit par le 25 août 2024

La pause déjeuner passe à l'as

Même s'ils sont à la maison, la moitié des Français (49 %) actuellement en télétravail forcé avoue faire l'impasse sur le déjeuner. Dans les faits, 37 % des sondés déjeunent de façon occasionnelle et 14 % continuent de travailler à l'heure du repas.

Faites-vous une vraie pause déjeuner ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Oui, systématiquement	49%	41%	58%
Oui, parfois	37%	41%	33%
Non	14%	18%	9%

Plus de temps pour... travailler !

Avec l'élimination de leur trajet quotidien, 59 % des Français constatent surtout travailler plus. En revanche, 54 % des sondés utilisent ce temps gagné pour cuisiner et 52 % pour dormir un peu plus. Parallèlement, 38 % en profitent pour jouer avec leurs enfants et 33 % pour effectuer les tâches ménagères. Le sport (25 %) et les loisirs (16 %) sont plus difficiles d'accès en cette période de confinement, même si on constate que les hommes sont globalement plus nombreux à s'accorder du temps pour eux.

Comment utilisez-vous votre temps de trajet quotidien économisé ?

Classement	Réponses	Global	Femmes	Hommes
N°1	Travail	59%	62%	56%
N°2	Cuisine	54%	57%	51%
N°3	Sommeil	52%	49%	55%
N°4	Jeu avec les enfants	38%	31%	44%
N°5	Tâches ménagères	33%	41%	25%
N°6	Sport	25%	21%	28%
N°7	Loisirs	16%	12%	19%
N°8	Autre	2%	1%	2%

Loi des collègues

Pour conserver un lien social avec leurs collègues, 74 % des sondés ne font pas grand-chose. En effet, si 29 % communiquent régulièrement par téléphone, très peu de Français utilisent les moyens technologiques à leur disposition pour partager leurs déjeuners (2 %), 'happy hours' (2 %) ou leurs pauses café (1 %) en vidéoconférence.

Prévoyez-vous des moments dédiés à la socialisation avec vos collègues ?

Ecrit par le 25 août 2024

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Pause-café en vidéo conférence	1%	1%	1%
Déjeuner en vidéo conférence	2%	2%	2%
'Happy hour' en vidéo conférence	2%	2%	1%
Appel téléphoniques	29%	32%	26%
Pas vraiment	74%	76%	71%
Autre	3%	3%	2%

En manque de bureau

Sans doute que peu de personnes auraient répondu par l'affirmative à cette question en temps normal mais aujourd'hui, plus de 73 % des hommes et 79 % des femmes avouent regretter leur bureau et leur espace de travail quotidien.

Regrettez-vous votre bureau, votre espace de travail ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Oui	76%	79%	73%
Non	24%	21%	27%

Peur de perdre son emploi

En plus de la crainte d'être touchés par le coronavirus, 79 % des hommes et plus de 83 % des femmes avouent avoir extrêmement peur de perdre leur emploi compte-tenu de la situation actuelle.

Avez-vous peur de perdre votre emploi compte-tenu de la situation actuelle ?

Réponses	Global	Femmes	Hommes
Oui	81%	83%	79%
Non	19%	17%	21%

***Méthodologie :** enquête réalisée auprès de 2 736 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire français, effectuée en ligne, sur le panel propriétaire Buzzpress France, selon la méthode des quotas, durant la période du 19 au 24 mars 2020. Profils des personnes interrogées : 21% d'indépendants, 79% de salariés. Nombre de salariés : 24% de 1 à 10, 36% de 10 à 50, 32% de 50 à 200 : 8% plus de 200. Répartition des secteurs d'activités concernés : Assistanat, Administration : 6% / BTP, Chantier, Bureau d'études : 6% / Commerce, Marketing, Vente : 17% / Conseil : 8% / Direction générale, Direction centre de profits : 5% / Informatique, Télécoms : 17% / Restauration, Tourisme, Hôtellerie, Loisirs : 14% / Santé, Social, Service à la personne : 9% / Production, Maintenance : 1% / Environnement, Aménagement : 1% / Distribution, Magasin : 5% / Gestion, Finance, RH, Comptabilité, Audit : 6% / Métallurgie, Mécanique, Aéronautique : 1% / Logistique, Achat, Stock, Transport : 3%, Agri-Agro - Agriculture, Viticulture, Pêche :

Ecrit par le 25 août 2024

1%. Toutes les informations mises en avant par les personnes interrogées sont déclaratives.

****À propos de [Deskeo](#)**

Deskeo est une solution immobilière complète pour les entreprises. Créée en 2016 par Benjamin Teboul et Frank Zorn, Deskeo propose des bureaux en location clés en main avec des conditions flexibles pour des entreprises de 20 à 1 000 collaborateurs. Acteur majeur des bureaux flexibles en France, Deskeo propose une formule qui réunit les avantages du coworking (services, flexibilité) et du bail traditionnel (personnalisation, confidentialité). Deskeo s'occupe ensuite de la gestion opérationnelle au quotidien et des services annexes pour permettre à ses clients de se concentrer sur leur cœur de métier. Deskeo fait partie du groupe Knotel, leader mondial des bureaux flexibles avec un parc immobilier de près de 500.000 m2 dans le monde (Etats-Unis, Brésil, Royaume-Uni, Japon...). Knotel est le partenaire immobilier d'entreprises internationales comme Shell, AXA, EDF, Netflix, Starbucks, Amazon ou encore Uber.

Continuité des services du Grand Avignon

Ecrit par le 25 août 2024



Face aux conséquences de la pandémie coronavirus Covid-19, la communauté d'agglomération du Grand Avignon a mis en œuvre un plan de continuité d'activités, qui a entraîné des évolutions significatives dans l'organisation afin d'assurer un fonctionnement presque continu du service.

« Les différents sites du Grand Avignon sont fermés au public, conformément aux dispositions fixées par le Gouvernement, mais le fonctionnement se poursuit grâce au télétravail et à l'activité des collaborateurs essentiels à la continuité de nos missions, explique Patrick Vacaris, président de l'agglomération. Un comité de direction se réunit au moins une fois par semaine au siège du Grand Avignon, en présentiel pour certains, par téléconférence pour d'autres. Toute la gestion courante, personnel, administration générale et service du courrier se poursuit avec des effectifs tournants. De la même manière, les différentes directions du Grand Avignon maintiennent leur activité courante en travaillant à distance. La direction des finances est concentrée sur le traitement de la chaîne comptable de la dépense, afin que les entreprises et les associations puissent être payées dans cette période si difficile pour l'activité économique. Le service Politique de la Ville est aussi en contact avec les associations qui sont nombreuses à s'inquiéter sur le paiement des subventions versées par le Grand Avignon. »

Accompagnement des entreprises

Ecrit par le 25 août 2024

Par ailleurs, le service Développement économique poursuit ses missions, à distance, en faveur de l'accompagnement des entreprises et a élaboré un livret synthétique des mesures exceptionnelles d'aides aux entreprises qui rencontrent des difficultés. Les employés se tiennent à leur disposition pour les conseiller (Margot Tehec : margot.tehec@grandavignon.fr ou 06 26 36 18 66).

Les priorités du service Habitat se concentrent sur le paiement des aides des dossiers Anah (Agence nationale de l'habitat), qui concernent des propriétaires privés.

Opéra, Autre scène et conservatoire

« Nos établissements culturels, l'Opéra, l'Autre Scène et le Conservatoire, ont également fermé leurs portes afin de lutter contre la propagation du virus, et en conformité avec les dispositions prises par le Gouvernement, poursuit le président. Le chantier de restauration de l'Opéra a dû être arrêté. Néanmoins, les services administratifs de l'Opéra poursuivent l'organisation de la prochaine saison et commencent à assurer le remboursement des spectateurs ayant réservé des places pour les spectacles annulés. De son côté, le Conservatoire a planifié, lorsque la situation le permettait, une activité pédagogique à distance, selon un planning établi en concertation avec les enseignants et les élèves, en fonction de leurs activités scolaires. »

Collecte des déchets

Pour la collecte, à l'exception des déchèteries, fermée pour éviter la propagation du virus, et de la collecte des encombrants qui n'était pas indispensable dans une situation de service dégradé, toutes les activités de collecte des déchets ont été maintenues (ordures ménagères, collecte sélective, collecte des colonnes aériennes et enterrées). Les agents du service Direct Grand Avignon poursuivent leur mission d'information du public. Les tonnages collectés ont fortement diminué dans les centres-villes et les zones commerciales, en raison de l'arrêt de l'activité des entreprises, tandis qu'ils ont augmenté dans les zones pavillonnaires. Les couturières de l'Opéra et du Conservatoire se sont par ailleurs mobilisées dans l'urgence pour fabriquer des masques à leurs collègues de la collecte.

Transports & voiries

Le réseau de transport en commun Orizo constate une fréquentation en très forte diminution et le réseau est organisé en conséquence. Les lignes les plus fréquentées transportent à peine 150 voyageurs par jour, et la ligne de tram près de 800 (ndlr : soit près de 10 fois moins qu'en février). L'objectif est de maintenir des transports disponibles pour les personnes qui sont dans l'obligation de se rendre au travail, comme le personnel soignant par exemple.

En dépit de l'arrêt des chantiers, qui ont été mis en sécurité et suspendus jusqu'à nouvel ordre, les services techniques poursuivent leurs activités administratives en télétravail et une permanence a été mise en place pour les interventions sur la voirie, les espaces verts et les bâtiments communautaires. Pour sa part, la distribution de l'eau potable et le traitement des eaux usées sont assurés sans dysfonctionnement et un service a été maintenu pour traiter les interventions urgentes.

Écrit par le 25 août 2024

Urbanisme et droit des sols

Le service en charge du NPNRU continue à préparer les dossiers de demande d'engagement financier d'un certain nombre d'opérations du programme 'L'Ambition urbaine', dont la convention a d'ailleurs été signée la semaine dernière par les directeurs de l'ANCT et de l'ANRU.

Enfin, le service ADS (Autorisation du droit des sols) est fermé pour une durée de 15 jours au moins. Tous les agents sont en confinement, les dossiers ne sont plus instruits et le Grand Avignon n'est pas en mesure, à ce jour, d'organiser une instruction à distance. L'agglomération est dans l'attente de la parution d'un décret qui devrait suspendre les délais d'instruction des autorisations d'urbanisme pendant le confinement. Selon toute vraisemblance, l'instruction ne reprendra qu'avec le retour à une situation normale.